

Obtenir des informations

Pour obtenir des nouvelles de votre proche, vous pouvez joindre le service tous les jours au 01 30 75 42 80, un membre de l'équipe soignante vous renseignera. Merci de ne pas appeler avant 11h30. Merci de nommer un référent pour limiter la répétition d'appel au profit du temps passé avec les patients. Aucune information d'ordre médical ne sera transmise par téléphone.

Les informations médicales ne peuvent être communiquées que par un médecin au patient lui-même, à un membre de la famille ou à une personne de confiance désignée par le patient (parent ou proche qui sera consulté au cas où le patient serait dans l'impossibilité d'exprimer sa volonté).

Pour obtenir des informations médicales, vous pouvez :

- d'abord, prendre contact avec l'interne tous les après-midi entre 15 h et 18 h au sein du service,
- éventuellement prendre rendez-vous avec le médecin en charge du patient en téléphonant au secrétariat au 01 30 75 42 81 entre 14h et 16h30.

Les maladies neurologiques peuvent être déroutantes, n'hésitez pas à interroger les infirmier(ère)s, à rencontrer les médecins pour obtenir les explications nécessaires. Si vous êtes concerné, une consultation post AVC vous sera programmée dans un délai de 2 à 6 mois suivant l'AVC (12 mois au plus) afin de vous orienter vers les professionnels et les structures les plus adaptées.

MÉDECINS NEUROLOGUES :

- Dr Philippe NICLOT
- Dr Lamia KHIAR
- Dr Savvas PAPADOPOULOS
- Dr Roxana POLL
- Dr Corinne POTTIER
- Dr Victoria USTINOVA
- Dr Bachir BOUDAUD
- Dr Joseph MATTAR

L'ensemble du personnel
vous souhaite
un excellent rétablissement.

Direction de la Communication - Hôpital NOVO - Maquette : Direct Graphic - Octobre 2025 - D9161

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France - CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex



Livret d'accueil

Service de Neurologie et Neurologie Vasculaire

Chef de service : Dr Philippe NICLOT

Cadre de santé : Mme Mireille TCHUITCHEU : 01 30 75 41 78

Infirmier(e)s : 01 30 75 42 80

Secrétariat d'hospitalisation : 01 30 75 42 81 - fax : 01 30 75 53 70

Secrétariat service social : 01 30 75 41 65

Présentation du service

Le service est composé de 30 lits répartis en :

- 10 lits de neurologie
- 20 lits de neurologie vasculaire

Afin de nous aider à améliorer le fonctionnement du service, un questionnaire vous sera remis à votre arrivée ; merci de le remplir et de nous le rendre à votre sortie.

Présentation de l'équipe

L'ÉQUIPE MÉDICALE

L'équipe médicale est composée de praticiens hospitaliers, de praticiens attachés, d'assistants spécialistes et d'internes.

L'ÉQUIPE SOIGNANTE

L'équipe soignante est coordonnée par un cadre de santé qui est en gestion de l'équipe de jour et de nuit. Elle est composée d'Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État (IDE), d'Aides-Soignant(e)s (AS) et d'Agents de Services Hospitaliers (ASH).

RÉÉDUCATEURS

Pendant votre hospitalisation, vous pourrez bénéficier sur prescription médicale, tous les jours ouvrables, d'une prise en charge avec un(e) kinésithérapeute, un(e) orthophoniste, un(e) diététicien(ne) et un(e) ergothérapeute.

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Un(e) assistant(e) social(e) appartenant au service social de l'hôpital est disponible, tous les jours ouvrables, afin de vous aider dans vos démarches administratives.

PSYCHOLOGUE

Une psychologue est également présente dans le service.

Organisation générale du service

Lors de votre hospitalisation, vous serez pris(e) en charge dans le service par un médecin responsable et un interne. Les médecins sont présents tous les jours de la semaine et effectuent leur visite du lundi au vendredi de 9 h à 13 h. Un médecin du service est présent le samedi matin et le dimanche matin. Une astreinte médicale pour les soins urgents est assurée la nuit, les samedi et dimanche après-midi.

L'équipe soignante (infirmier(ères)s et aides-soignant(e)s) est présente 24 h sur 24. L'ensemble des professionnels du service agit pour établir un diagnostic, mettre en oeuvre les traitements nécessaires, évaluer le retentissement de vos troubles et organiser votre sortie.

Une réunion hebdomadaire de tous les intervenants permet de coordonner votre prise en charge, en particulier lorsqu'une rééducation est envisagée au décours de l'hospitalisation. **Nous vous demandons, pour nous permettre d'effectuer une prise en charge de qualité de :**

- Respecter le repos des patients
- Respecter ces quelques règles de vie instaurées au sein du service.

Les visites

- Les visites sont **autorisées** à partir de **13 h** et jusqu'à **20 h**. **Le nombre de visiteurs est limité à 2 personnes** simultanément. Pour des raisons médicales, ce nombre peut être réduit : **les maladies neurologiques perturbent souvent l'attention et l'excès de stimulations peut fatiguer les patients.**
- **Ne rentrez pas** dans la chambre **si la lumière verte**, au-dessus de la porte, **est allumée.**

Le nécessaire de toilette

Les familles doivent fournir au patient une trousse de toilette composée de : savon ou gel douche, shampoing, brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux ou peigne, rasoir, mousse à raser, colle pour appareil dentaire, boîte pour appareil dentaire, serviettes et gants de toilette.

Pensez également au pyjama ou chemise de nuit, ainsi qu'à des vêtements de rechange et à une paire de chaussons qui prend les talons.

Les repas

Les repas sont servis à : 8h00 – 12h00 – 18h00

Les maladies neurologiques pouvant perturber la déglutition, nous demandons aux personnes rendant visite aux patients de toujours vérifier auprès des équipes soignantes si le patient peut boire ou manger normalement : **l'alimentation et l'hydratation par la bouche peuvent être suspendues ou adaptées temporairement.**

Les chambres

La chambre seule est attribuée par l'équipe soignante en fonction de l'état de santé des personnes et n'est pas garantie pour toute la durée de l'hospitalisation.

Vous pouvez, en effet, être amené(e) à être installé(e) en chambre double ou triple pour les besoins du service.